|  |  |
| --- | --- |
| **ACADÉMIE DE POITIERS**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TERTIAIRE COMMERCIAL**Épreuve de contrôle :**  **Sujet N° 6** | Session : **Juillet 2015**Date : **mercredi 8 juillet 2015** |

**Document**

**Dossier Consommons durable - E.Leclerc le magazine de mes finances**

**Limiter les emballages : le vrac a tout bon**

Tous les produits que nous achetons sont sur-emballés de plastique. Certaines enseignes ont décidé de les limiter en vendant des aliments « en vrac », à envelopper dans des sacs recyclables et réutilisables.

En France, les trois-quarts des emballages sont issus de l’alimentaire. Les limiter, c’est se battre contre le gaspillage alimentaire et contre les dépenses générées par le recyclage de ces emballages. La vente en vrac est une solution.

**Concrètement, c’est quoi le vrac ?**

Il s’agit d’un système de distribution consistant à proposer à la vente des produits qui ne sont pas préemballés. Ces produits ont une bonne tenue dans le temps (ne durcissent pas à l’air, ne sont pas cassables). Le client peut acheter au poids ou au volume, en fonction de ses besoins. Le vrac inclut la vente en libre-service, mais également les services à la coupe, pour la boucherie, le fromage ou encore la charcuterie. […]

À ce jour, les produits les plus vendus en vrac, chez Biocoop, sont les céréales pour le petit-déjeuner et les flocons. […]

**Acheter en vrac, c’est être écologique**

[…]Pour les transporter, des sacs, non blanchis au chlore et en papier recyclé imprimé avec des encres à l’eau, sont mis à disposition du client, gratuitement. Ensuite, vous pourrez mettre vos produits dans un bocal en verre pour mieux les conserver. Le vrac liquide existe aussi : huiles, lait, vinaigres… Plusieurs enseignes en proposent, y compris la grande distribution.

Des bouteilles en verre sont à la disposition des clients. Chez Biocoop, elles sont réutilisables, consignées pour être lavées et stérilisées avant chaque utilisation.

« Le vrac tend à se démocratiser, grâce à la notion de gaspillage alimentaire, affirme Benoît Roger. […]

**Le vrac, c’est bon pour le porte-monnaie.**

En plus d’être écologique, ce mode de consommation permet de faire des économies. La vente au détail diminue considérablement le prix. «Le prix au kilo est intéressant pour le consommateur. Proportionnellement, des biscuits au kilo seront moins chers qu’une boite de ces mêmes biscuits», explique Benoît Roger.

En effet, l’étude de Mes courses pour la planète http://www.mescoursespourlaplanete.com/ de Novembre 2012 affirme que les produits en vrac sont moins chers de 10 à 45% que les produits conventionnels.

http://www.ecosocioconso.com/2014/03/19/made-france/

À l'aide de vos connaissances et de la documentation, vous répondrez aux questions suivantes :

1. D’après vous qu’est-ce que la notion de développement durable.
2. Qu’est-ce que la vente en vrac ?
3. Quels sont les avantages de la vente en vrac pour l’environnement d’une part, pour le consommateur d’autre part ?
4. Comment le bio influe-t-il sur le développement durable ?
5. Quelles sont les actions, pour le développement, mises en œuvre par les pouvoirs publics au niveau national d’un côté, au niveau international d’un autre côté ?

**CORRIGÉ**

1- Définissez la notion de développement durable.

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Il est respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, support de vie sur Terre, qui garantit l'efficacité économique, sans perdre de vue les finalités sociales du développement que sont la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, contre l'exclusion et la recherche de l'équité.

2- Quels sont les trois piliers du développement durable ? Présentez-les succinctement.

- Objectif économique : La création de richesse est basée sur un compromis entre la rentabilité des organisations et leur responsabilité dans la société.

- Objectif écologique : Les ressources naturelles ne sont infinies. Il faut protéger les équilibres écologiques pour préserver la planète.

- Objectif social : La société doit assurer à tous les citoyens le bien-être et des conditions de travail auxquels ils aspirent.

3- Qu’est-ce que la vente en vrac ?

La vente en vrac est la vente des produits sans conditionnement prédéfini. Le client peut choisir la quantité qu’il souhaite en fonction de ses besoins.

4- Quels sont les avantages de la vente en vrac pour l’environnement d’une part, pour le consommateur d’autre part ?

Ce procédé est écologique grâce à la non utilisation abusive d’emballage, la baisse du recyclage de ces emballages et à une baisse conséquente du gaspillage alimentaire.

Le consommateur fait des économies car le prix des produits au détail diminue considérablement le prix.

5- Comment le bio influe-t-il sur le développement durable ?

L’agriculteur bio cultive la terre sans la détruire. Il s’agit de vivre dans notre environnement naturel sans le détruire et de laisser de quoi vivre à nos enfants.

L’agriculture bio est la base du développement durable. C'est un système de gestion de la production agricole qui n'utilise aucun engrais chimique, pesticide, produit industriel de synthèse ou Organisme Génétiquement Modifié. Elle pratique le recyclage des matières organiques, la rotation des cultures, respecte les cycles biologiques de l'environnement, vise la préservation des sols, de l'eau, de l'air et des ressources naturelles, ainsi que l'autonomie des agriculteurs.

6- Quelles sont les actions mises en œuvre par les pouvoirs publics au niveau national d’un côté, au niveau international d’un autre côté ?

- Niveau national : Grenelle de l’environnement de 2007

- Niveau international : Le sommet de la terre en 1972 et celui de Rio + 20.